



MTL CANNABIS CORP. RACHÈTE DES DÉBENTURES GARANTIES

PICKERING (Ontario), 3 octobre 2023 /CNW/ – MTL Cannabis Corp. (CSE : MTLC) (« MTL » ou la « Société ») annonce qu'elle a entièrement remboursé sa débenture garantie de 18 %, initialement émise le 6 octobre 2021 à DMMB (Pty) Holdings Ltd.

MTL a entièrement remboursé la débenture garantie de 974 680 \$, soit un capital de 700 000 \$ et des intérêts de 274 680 \$.

« Nous sommes très chanceux d'être dans une position où notre modèle d'affaires est en mesure de faciliter le remboursement des dettes héritées des flux de trésorerie de l'exploitation. » Michael Perron, chef de la direction de MTL Cannabis Corp. a déclaré ceci : « Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre démarche d'autofinancement de la croissance interne et de l'expansion de nos actifs d'exploitation et de réduction de la dette figurant à notre bilan. »

À propos de MTL Cannabis Corp.

MTL est la société mère de Montréal Medical Cannabis Inc., un producteur autorisé qui exploite un site de culture intérieure autorisé de 5 300 m² à Pointe-Claire, au Québec; Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui exploite un marché de cannabis médical de premier plan; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive le meilleur cannabis intérieur de sa catégorie dans son installation de production de 5 950 m²; et Canada House Clinics Inc., qui exploite des cliniques de partout au Canada travaillant directement avec des équipes de soins primaires pour fournir des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients qui souffrent de problèmes médicaux, que ceux-ci soient simples ou complexes.

Entreprise axée sur les fleurs créée pour répondre aux besoins modernes, Montréal Medical Cannabis Inc. utilise des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales qui produisent des fleurs idéales pour les gens. Montréal Medical Cannabis Inc. met l'accent sur les produits de cannabis artisanaux de qualité, notamment sur les gammes de fleurs séchées, de joints préroulés et de haschich commercialisées sous les marques « MTL Cannabis », « Low Key by MTL » et « R'belle » pour le marché canadien grâce à neuf ententes de distribution avec divers distributeurs de cannabis provinciaux. Montréal Medical Cannabis Inc. a également mis au point plusieurs canaux d'exportation pour le cannabis en vrac et de qualité BPAR sans marque.

MTL vise à ce qu'Abba Medix Corp. devienne le principal distributeur de cannabis médical au Canada et à ce que Canada House Clinics soit le principal fournisseur canadien de services cliniques de cannabis médical.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites www.mtlcannabis.ca, www.isocanmed.com, www.abbamedix.com, www.canadahouse.ca, ou les documents publics de la Société à www.sedarplus.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de l'entreprise, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « a l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu de la *Loi sur le cannabis* (Canada); les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer la croissance interne, augmenter les actifs d'exploitation et réduire la dette et une diminution des liquidités nécessaires au service de la dette en raison d'une réduction de l'endettement; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et les services au marché en évolution; la capacité d'attirer et de maintenir en poste des cadres supérieurs clés et la capacité d'exécuter des plans stratégiques.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans la déclaration d'inscription de la Société datée du 14 août 2023 ainsi que dans son dernier rapport de gestion annuel et intermédiaire, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

La Bourse des valeurs canadiennes et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Mike Perron, CEO, MTL Cannabis, 1-877-685-2266, investors@mtlcannabis.ca